

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

18/04/2017

Dossier complet le :

10/07/2017

N° d'enregistrement :

F01117P0075

1. Intitulé du projet

Création d'un giratoire à Limay RD 146 x RD 983 - Commune de Limay (Yvelines)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département des Yvelines

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Jean MOULIN

RCS / SIRET

2 2 7 8 0 6 4 6 0 0 0 1 9

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6- a) Construction de routes classées dans le domaine public routier de l'État, des départements, des communes et des établissements public de coopération intercommunale non mentionnées aux b) et c) de la colonne précédente.	Création d'un giratoire en remplacement d'un carrefour existant Création d'un nouveau barreau Surface voirie créée : 7 200 m <sup>2</sup> , surface voirie démolie : 4 600 m <sup>2</sup> . IOTA : Déclaration : 2.1.5.0 - Rejet d'eaux pluviales dans les eaux superficielles 3.2.2.0 - Installations, ouvrages, remblais dans le lit majeur d'un cours d'eau

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'un giratoire sur la RD 146, sur le territoire de la commune de Limay, au niveau de l'intersection avec l'échangeur de la RD 983, avec notamment la création d'un nouveau barreau de raccordement Nord-Sud avec les rues du Docteur Roux et des Coutures (voirie communale).

#### 4.2 Objectifs du projet

Créer une nouvelle voie d'accès à la RD 146 et à la RD 983, accessible à partir de la rue des Coutures et de la rue du Docteur Roux. Le giratoire permettra d'améliorer la lisibilité des échanges au niveau de ce carrefour.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

La majeure partie de l'infrastructure sera réalisée hors circulation. Seul le raccordement aux voiries existantes nécessitera une restriction de circulation.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès à la RD 146 ainsi qu'à la RD 983 pourra s'effectuer à partir de la rue des Coutures et de la rue du Docteur Roux.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

*La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).*

Le projet devrait être soumis à une procédure de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

L'Architecte des Bâtiments de France sera rencontré dans le cadre du Périmètre protection monument historique (vieux pont de Limay)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de voirie créée (giratoire et raccordements Nord-Sud et Ouest)	7 200 m <sup>2</sup>
Surface de voirie démolie	4 600 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s) d'implantation**

Le projet se situe sur la commune de LIMAY, sur la RD 146 au niveau de l'intersection avec l'échangeur de la RD 983 (au Sud de la rue des Coutures).

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ :

Long. 1\_°44'05"61 Lat. 48°59'14"16

Point d'arrivée :

Long. 1\_°44'09"76 Lat. 48°59'16"48

Communes traversées :

LIMAY

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF de type I la plus proche se situe à 1,70 km du projet ("Carrière de Limay"). La ZNIEFF de type II la plus proche se situe à 1,46 km du projet ("Boucles de Guernes-Moisson").
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe en limite du Périmètre de Protection Modifié du Vieux pont de Limay (au niveau de la zone d'expansion des crues de la Seine, sur laquelle devrait passer le raccordement Ouest du giratoire). D'autres Périmètres de Protection de monuments historiques sont situés à proximité du projet (à environ 570 m au Nord-Ouest).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après l'enveloppe d'alerte des zones humides de la DRIEE, l'emprise prévue pour le projet n'est pas située sur une zone humide. Une étude spécifique sur cette problématique est prévue dans le dossier loi sur l'eau.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de la Vallée de la Seine et de l'Oise, approuvé le 30 juin 2007. La commune de Limay est soumise à un Plan Particulier d'Intervention (PPI) d'après le DDRM des Yvelines.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Limay se situe dans la zone de répartition des eaux identifiée par le code national 03001 et intitulée "Albien".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit de la Boucle de la Seine de Moisson à Guernes est localisé à environ 410 m au Sud-Ouest, au niveau de l'île de Limay
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site "Carrières de Guerville" (FR1102013) est situé à 2,20 km au Sud du projet. Le site "Les Boucles de Moisson, de Guernes et de Rosny" (FR1112012) est localisé à 2,23 km au Nord-Ouest du projet.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé du "Chateau et parc des Célestins" se situe à environ 1 km au nord des emprises du projet

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
<b>Ressources</b>	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé sur deux masses d'eaux souterraines de niveau 1, l'une ayant une vulnérabilité forte (« Alluvions de la Seine moyenne et aval »), l'autre ayant une vulnérabilité moyenne (« Eocène et craie du Vexin français »).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la démolition d'une partie de la chaussée existante ainsi que des remblais. La réutilisation des matériaux de déblais sera privilégiée si elle est possible.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emplacement prévu pour le projet est déjà urbanisé (remplacement d'un carrefour par un giratoire). Le projet prévoit de créer une surface de 7200 m <sup>2</sup> , et de démolir une surface de 4600 m <sup>2</sup> . De ce fait, la fonctionnalité du site n'est pas modifiée et aucuns impacts attendus.
<b>Milieu naturel</b>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site "Carrières de Guerville" est situé à 2,20 km au Sud du projet. Le site "Les Boucles de Moisson, de Guernes et de Rosny" est localisé à 2,23 km au Nord-Ouest du projet. Le projet vient modifier un aménagement routier déjà existant

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit, par la création du raccordement Ouest du giratoire, la consommation de 1450 m <sup>2</sup> de la zone d'expansion des crues de la Seine.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Limay ne fait pas partie d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT). Des ICPE non SEVESO et SEVESO sont localisées non loin du projet. Seule la SEVESO Total située à 4,6 km dispose d'un PPRT, mais le projet ne fait pas partie de son zonage.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est soumis au risque d'inondation ainsi qu'au risque de tempête.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création d'un nouveau barreau de raccordement Nord-Sud sera à l'origine d'une augmentation de trafic sur ce carrefour.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Impact temporaire lors de la phase travaux : gêne apportée aux riverains due aux nuisances sonores issues des engins de Travaux Publics.  Impact permanent : après mise en service, accroissement des nuisances phoniques au niveau de la rue du Docteur Roux et de la rue des Coutures, en raison de l'augmentation du trafic engendrée par le nouveau barreau de raccordement Nord-Sud.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Impact temporaire lors de la phase travaux (vibrations engendrées par les engins de Travaux Publics).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact temporaire : rejets des échappements des moteurs des engins en phase travaux.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'augmentera pas sensiblement des rejets d'eaux pluviales, la surface imperméabilisée supplémentaire étant de 2600 m2 supplémentaire. Le dossier loi sur l'eau précisera si le rejet se fait dans le réseau d'assainissement existant ou par infiltration.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est principalement un aménagement d'une voirie existante
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Des mesures d'évitement de la pollution du milieu naturel seront prises en phase travaux (adaptation des périodes d'intervention, obligations environnementales imposées aux entreprises,...). Ces mesures seront détaillées dans le dossier loi sur l'eau.

Une compensation hydraulique des remblais occasionnés par le projet (entre le terrain naturel et la cote des plus hautes eaux connues) en volume, surface et par tranche altimétrique maximale de 50 cm sera recherchée si possible à une distance maximale de 500m.

La définition d'un système de gestion des eaux pluviales adéquat permettra de limiter les impacts du projet sur la ressource en eau (phase dossier loi sur l'eau).

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet peut être dispensé d'une étude d'impact pour les raisons suivantes:

- il s'agit d'une reprise d'un aménagement existant,
- la surface d'aménagement n'est augmentée que de 2600 m<sup>2</sup> par rapport à l'aménagement existant,
- le report de circulation sur les routes départementales est nul puisque le trafic avant ou après aménagement se retrouve sur le réseau départemental,
- les principaux enjeux seront pris en compte dans le dossier loi sur l'eau.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Porter à connaissance dans le cadre de la Loi sur l'Eau Evaluation des incidences Natura 2000

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

VERSAILLES

le,

22 JUIN 2017

Signature

Pour le Président du Conseil Départemental  
Le Vice-Président délégué



Jean-François RAYNAL

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



## Giratoire de Limay

### Annexe 2 PLAN DE SITUATION

Emplacement du projet





**Yvelines**  
Le Département

## Giratoire de Limay

### Annexe 3 PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION DU PROJET

Emplacement du projet



Photo n°1



**Yvelines**  
Le Département

Giratoire de Limay

**PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE  
D'IMPLANTATION**

Vue de la RD 983, échangeur de la RD 983 en face.

Latitude : 48.986587

Longitude : 1.735585

Photo n°2



Vue de la RD 983, échangeur de la RD 983 en face.

Latitude : 48.986587

Longitude : 1.735585

Photo n°3



Vue de l'une des bretelles de la RD983 au niveau de l'échangeur.

Latitude : 48.987499

Longitude : 1.735456

VILLE DE LIMAY

Route départementale n° 146

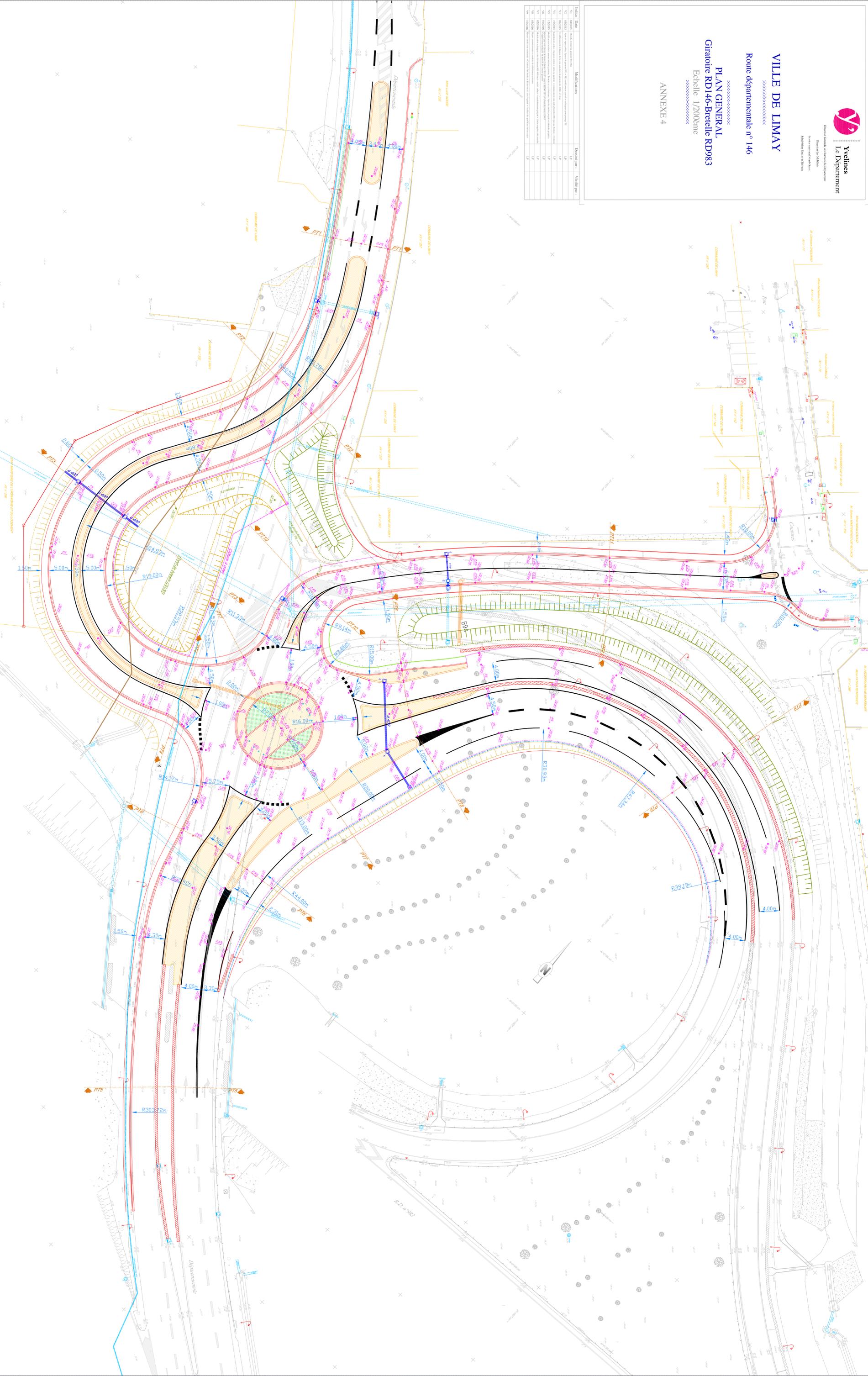
PLAN GENERAL

Girotoire RD146-Bretelle RD983

Echelle 1/200ème

ANNEXE 4

Index	Date	Modification	Dessiné par :	Vérifié par :
N° 1	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 2	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 3	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 4	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 5	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 6	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 7	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 8	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 9	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 10	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 11	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 12	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 13	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 14	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 15	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 16	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 17	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 18	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 19	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 20	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 21	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 22	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 23	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 24	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 25	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 26	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 27	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 28	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 29	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 30	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 31	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 32	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 33	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 34	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 35	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 36	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 37	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 38	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 39	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 40	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 41	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 42	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 43	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 44	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 45	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 46	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 47	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 48	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 49	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 50	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 51	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 52	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 53	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 54	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 55	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 56	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 57	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 58	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 59	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 60	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 61	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 62	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 63	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 64	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 65	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 66	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 67	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 68	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 69	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 70	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 71	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 72	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 73	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 74	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 75	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 76	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 77	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 78	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 79	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 80	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 81	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 82	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 83	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 84	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 85	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 86	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 87	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 88	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 89	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 90	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 91	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 92	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 93	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 94	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 95	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 96	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 97	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 98	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 99	03/05/17	Plan de situation	LP	LP
N° 100	03/05/17	Plan de situation	LP	LP





**Yvelines**  
Le Département

## Giratoire de Limay

### Annexe 5 PLAN DES ABORDS DU PROJET

□ Limites communales

Giratoire

■ Surface créée

■ Surface démolie

Cours d'eau

■ La Seine

Fond : Orthophoto Google 2017

0 100 200 m





## Giratoire de Limay

### Annexe 6

# LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000 ET ZONE D'INFLUENCE

- Limites communales
- Zone d'influence
- Site d'Intérêt Communautaire (SIC)
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)

